

Attestation de travail

Monsieur Olivier Mouthon, né le 05.07.0957, domicilié à Monthey

Du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006, M. Mouthon a travaillé à 60%, au sein de notre Association en qualité de coordinateur des Groupes valaisans d'entraide psychiatrique.

Outre la coordination des activités et la gestion ordinaire de ces groupes, M. Mouthon a assumé la mise en place d'une nouvelle organisation : l'AVEP (Association valaisanne d'entraide psychiatrique). Cette dernière a pris en mains, le 1^{er} janvier 2007, la gestion du personnel et des activités, assumée par l'Association éméra depuis une dizaine années.

Durant ces 12 mois, M. Mouthon dut, dans un même temps, se familiariser avec les besoins spécifiques des personnes souffrant de troubles psychiques, assurer la coordination des activités, gérer l'insécurité générée par les changements en cours. Il s'agissait encore et surtout de mettre en place une nouvelle structure juridique dont il fallait définir les modes de fonctionnement et assurer le financement.

Dans le respect des valeurs de l'entraide, le comité de l'AVEP est constitué de personnes souffrant de troubles psychiques et de proches. M. Mouthon, tout en mettant en place la nouvelle organisation avec le comité, a également assuré la formation de ses membres à leurs nouvelles fonctions. En effet, ces derniers devaient passer d'un statut de bénéficiaires actifs de prestations à celui de gestionnaires-responsables de leur propre organisation.


En 2007, grâce aux compétences de M. Mouthon et à son esprit entrepreneurial, l'AVEP a pris en mains les activités que nous avons développées et dispose des ressources financières nécessaires pour garantir l'exploitation de la première année.

L'AVEP est devenue en quelques mois une organisation reconnue et crédible auprès des institutions médico-sociales et des instances de financement cantonales, romandes et fédérales.

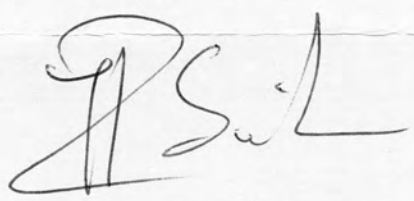
Lors de son engagement M. Mouthon a accepté un défi : piloter un processus d'autonomisation d'usagers. Nous le remercions chaleureusement d'avoir mis ses compétences et son dynamisme au service d'un projet qu'il a su mener à terme dans les meilleures conditions possibles pour l'ensemble des partenaires.

M. Mouthon nous quitte libre de tout engagement, excepté celui relatif au secret professionnel. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration à travers l'AVEP.

Sion, le 10 mai 2007



Georges Parvex
Directeur



Jean-Pierre Zbinden
Responsable de service